

Gouvernement du Québec  
Le ministre du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
Le député de Viau

Québec, le 12 octobre 2016

Monsieur Pierre Baril  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet d'implantation d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac sur le territoire de la municipalité de Tadoussac par la Société des traversiers du Québec et de faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 7 novembre 2016.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



DAVID HEURTEL

p. j.